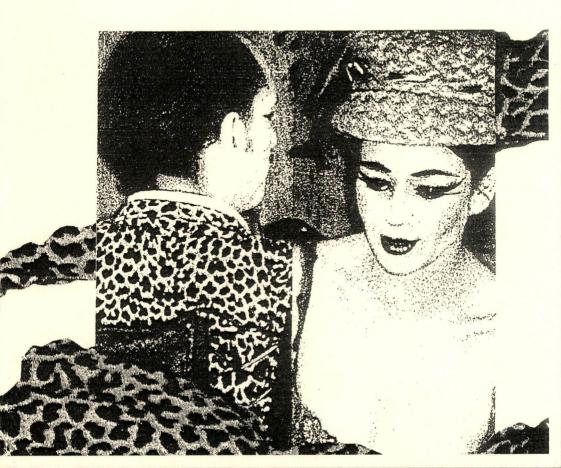
Ne te promène donc pas toute nue

de Georges Feydeau mise en scène : Jean-Michel Rabeux

avec : Sophie Buis et Stéphane Auvray-Nauroy

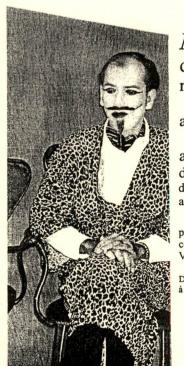
assistante à la mise en scène : Sophie Lagier



Voilà l'appartement conjugal, LE lieu de Feydeau, transporté dans toutes les salles possibles. Le salon tangue, explose: deux chaises, une moquette surréaliste, et il devient le champ de bataille absurde de ces deux-là qui n'ont rien à faire ensemble et pourtant...

C'est parti pour une demi-heure trépidante qui nous éclate de rire à force de ridicules, de mesquineries. Qu'ils sont drôles de médiocrités et de bêtises! A « mourir » de rire! C'est l'enfer! L'enfer du couple, avec ses horreurs et ses cruautés, qui se cache derrière les clowneries et le grotesque. L'excès dévoile les solitudes grinçantes, l'enfermement dans le carcan de l'ordre et du statut social.

C'est bizarre, ca nous rappelle quelqu'un, jamais nous. Quoique!



Ne te promène donc pas toute nue de Georges Feydeau

mise en scène : Jean-Michel Rabeux

avec : Sophie Buis et Stéphane Auvray-Nauroy

assistante à la mise en scène : Sophie Lagier décor, costumes et accessoires : Sophie Hampe direction de production : Clara Rousseau (MINIJY) assistée de : Laurent Carmé et Séverine Péan

production déléguée : La Compagnie coproduction: La Compagnie, la rose des vents, Scène nationale -Villeneuve d'Asq, Théâtre de l'Agora-Scène nationale d'Evry et de l'Essonne

Depuis 1991, Jean-Michel Rabeux est metteur en scène associé à La Rose des Vents - Scène Nationale de Villeneuve d'Ascq



Nous tous, comédiens, musiciens, auteurs, metteurs en scène, assistantes, dramaturges, chorégraphes, scénographes, éclairagistes, costumiers, maquilleurs, régisseurs, techniciens, administrateurs, directeurs, français ou étrangers, employeurs et salariés, nous ne voulons pas jouer ce spectacle comme si de rien n'était. Depuis plusieurs mois, une crise profonde remet fondamentalement en question nos métiers, la possibilité d'exprimer notre art et de le partager avec vous.

Vous le savez sans doute, un accord concernant le régime de l'intermittence signé le 26 juin 2003 et ratifié par le gouvernement durant l'été, a déclenché une profonde stupeur et un large mouvement de colère au sein de tous les métiers du spectacle. A l'automne, ce texte, critiqué et faisant l'objet d'actions en justice, a été remplacé précipitamment et sans négociations préalables, par un nouveau, copie du premier, simplement "toiletté" des irrégularités de mise en forme. Le gouvernement a rapidement agréé ce texte pour permettre son application dès le 1^{er} janvier 2004.

Dans un premier temps, l'entêtement du gouvernement, sourd à nos appels, a contraint de nombreux professionnels au geste le plus terrible, mais le plus éloquent : la grève. Les nombreuses annulations de spectacles et de festivals en ont été la triste conséquence. Depuis, s'il dit avoir entendu le cri des professionnels, le gouvernement n'est pas revenu en arrière et n'a pas ouvert de nouvelles négociations. L'économie de la culture, déjà fragile, risque d'en être profondément affectée, et à court terme, les artistes, les techniciens, les théâtres sont en danger.

Devant vous, élus ou simples citoyens, nous voulons tous redire publiquement notre profond désaccord pour ce texte et réclamer d'urgence son retrait et l'ouverture de nouvelles négociations.

Nous dénonçons un accord élaboré sans concertation et dans la précipitation, puis voté par une minorité de syndicats, non-représentatifs de nos professions (moins de 10% des intermittents sont syndiqués).

Nous dénonçons un accord inéquitable qui prétend sauver le régime de solidarité de l'intermittence mais ne réfléchit pas à des modes de redistribution plus solidaires, proposant d'exclure arbitrairement un grand nombre d'allocataires.

Nous dénonçons un accord inefficace qui, de l'aveu même de l'UNEDIC, n'apporte aucune garantie de réduction du déficit, dévoilant ainsi qu'il n'est qu'une mesure politique.

2009-NTPDPTN. pose

Nous dénonçons un accord allant dans une direction contraire à la prévention des abus, semblant avoir été conçu très judicieusement pour ne pas atteindre les plus gros employeurs qui adapteront très facilement leurs calculs pour continuer à employer de faux intermittents.

Tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessaire réforme du régime de l'intermittence. Des propositions concrètes ont été élaborées par les coordinations. En aucun cas nous ne pouvons accepter tel quel le démantèlement d'un système qui est la garantie même de la diversité artistique de ce pays et du constant renouvellement de générations d'artistes et de techniciens.

De même que les enseignants, les chercheurs, les infirmières, les futurs retraités, les architectes, les médecins urgentistes, les archéologues, les sans-papiers, les victimes des licenciements massifs, les cheminots, les postiers, les demandeurs d'asile, les chômeurs et bien d'autres tant dans le secteur privé que dans le secteur public, la culture aussi subit de plein fouet le désengagement de l'état et sa politique brutale du fait accompli.

Ce combat est aussi le vôtre. Moins d'artistes et de techniciens, c'est moins de nouvelles formes artistiques, moins de spectacles, moins de concerts, moins de films... Quelle liberté sera la vôtre face à une culture appauvrie et uniformisée ?

Il est pourtant urgent de s'interroger sur le prix du travail artistique et culturel et le financement des emplois de la culture. C'est le devoir de tous : professionnels (artistes, gestionnaires et techniciens), état et public de réfléchir sur la place et les moyens de la culture dans notre société.

Au nom de tous les artistes et techniciens qui, sur scène, en coulisses, en régie, vont vous donner le meilleur d'eux-mêmes, merci de votre soutien.

En savoir plus:

• Une synthèse des arguments contre le protocole par la coordination :

http://cip-idf.ouvaton.org/IMG/pdf/nsrefusons_23.11.03.pdf

• L'intermittence en 7 mots-clés sur le site de La Ferme du Buisson :

http://www.ferme-du-buisson.com/index2.htm

• La voix du Ministère de la Culture :

http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/intermittents/index-intermittents.htm

• Le sociologue Pierre-Michel Menger dénonce la "triple schizophrénie" du dispositif ~ Article paru dans 'Le monde' daté du 25 novembre 2003 http://www.lemonde.fr

